



Le Délégué Territorial

Dossier suivi par : Cécile ALEXANDRE

Tél. : 02 41 87 33 36

Mail : c.alexandre@inao.gouv.fr

N/Réf : PLUi/CA/AF 05/07/2017

V/Réf :

Objet : mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Thouarsais dans le cadre du projet de création d'une salle festive et culturelle commune de Louzy

Madame, Monsieur,

J'ai bien reçu votre courriel daté 02/06/2017 du m'invitant à participer à une réunion de PPA sur la mise en compatibilité du Plan Local d'Urbanisme intercommunal de la Communauté de communes du Thouarsais dans le cadre du projet de création d'une salle festive et culturelle commune de Louzy qui s'est tenue le 29/06/2017.

La commune de Louzy est incluse dans l'aire géographique des Appellations d'Origine Protégées (A.O.P.) et des Indications Géographiques Protégées (I.G.P.) suivantes :

- | | |
|-------------------------------|----------------------------------|
| - AOP Anjou | - IGP Agneau du Poitou-Charentes |
| - AOP Beurre Charentes-Poitou | - IGP Brioche vendéenne |
| - AOP Beurre des Deux-Sèvres | - IGP Bœuf du Maine |
| - AOP Cabernet d'Anjou | - IGP Jambon de Bayonne |
| - AOP Chabichou du Poitou | - IGP Melon du Haut Poitou |
| - AOP Crémant de Loire | - IGP Oie d'Anjou |
| - AOP Rosé de Loire | - IGP Porc du Sud-Ouest |
| - AOP Rosé d'Anjou | - IGP Val de Loire |
| | - IGP Volailles du Val de Sèvres |

Après étude du dossier, je vous informe que l'INAO n'a pas de remarque à formuler sur ce projet, dans la mesure où celui-ci n'a pas d'incidence directe sur les A.O.P. et I.G.P. concernées.

Veuillez agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes salutations distinguées.

Pour la Directrice de l'INAO,
Et par délégation,
Pascal CELLIER

Copie DDT 79

INAO - Délégation Territoriale Val de Loire

SITE D'ANGERS
16 rue du Clon
49000 ANGERS
TEL 02 41 87 33 36
www.inao.gouv.fr

Angers, le 05/07/2017

COPIE